

Licence parcours d'excellence

« Droit, protection et action sociale »

La licence, parcours d'excellence « Droit, protection et action sociale » correspond à une véritable demande sociétale. Elle s'inscrit dans le cadre de la Convention-Cadre signée entre le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation et le Ministère de la Solidarité de l'insertion sociale et de la Famille qui tend à former 10 000 spécialistes en action sociale.

Elle a cette particularité de former des juristes destinés à exercer un travail sur des personnes en situation de vulnérables.

Elle ouvre aux métiers d'avocat, magistrature, encadrement juridique des services sociaux, des associations, des services hospitaliers, conseiller juridique dans le secteur social, études doctorales.

Modules enseignés

Semestre 5	Semestre 6
Le droit de l'aide et de l'action sociales Les politiques et institutions sociales Droit de la santé Droit social Procédure civile (en arabe) Langues Étrangères Soft skills	Le droit de la protection sociale L'assurance des personnes Droit des successions (en arabe) Santé publique Procédure pénale (en arabe) Langues Étrangères Soft skills

Conditions d'accès :

1. Diplôme requis

DEUG en Droit (Section arabe et Section française) ou Bac+2 dans le domaine de l'action sociale (Exemple délivré par l'INAS)

2. Etude du dossier

Mention (Assez-bien et plus) du diplôme

Avoir une expérience dans le domaine social ;

3. Examen écrit.

4. Entretien.